

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE

Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.

POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal

Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.

Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 3 Mars 1891

**PARTIE OFFICIELLE**

Par Ordonnance du 23 février dernier, le Prince a autorisé M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général du Gouvernement, Président du Comité de l'Instruction publique, à accepter et à porter les insignes d'Officier de l'Instruction publique qui lui ont été conférés par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de la République Française.

Une Ordonnance Souveraine du même jour autorise M. Valentin, notaire à Monaco, à accepter et à porter les insignes d'Officier d'Académie, à lui conférés par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de la République Française.

Dimanche 8 mars à 9 heures du soir, il y aura au Palais de S. A. S. le Prince, réception de MM. les Membres du Corps Consulaire, des fonctionnaires et officiers, ainsi que des hommes et dames présentés.

Cet avis servira d'invitation.

**NOUVELLES LOCALES**

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, accompagnés des personnes de leur suite, sont arrivés vendredi soir à 5 heures et demie, par un train spécial, venant de Paris.

La gare de Monaco et le salon princier avaient été pavés et décorés. Un peloton de carabiniers formait la haie dans la cour.

S. Exc. le Gouverneur Général, le Lt-Colonel de Castro, Aide de Camp, le Maire de Monaco et le Secrétaire Général du Gouvernement attendaient sur le quai de la gare et ont offert à Leurs Altesses Sérénissimes leurs humbles hommages et les vœux de la population.

Monsieur le Duc et Mademoiselle de Richelieu s'étaient rendus à Nice, accompagnés de M<sup>lle</sup> Oliver, Dame d'Honneur, au devant de Leurs Altesses.

En sortant du salon Princier, nos Souverains se sont immédiatement dirigés vers le Palais en landau découvert. Dans une seconde voiture suivaient MM. le Baron de Farincourt, de Castro, le Comte Gastaldi, Dugué de Mac Carthy.

Une foule respectueuse, massée aux abords de la Gare et sur la place du Palais, a chaleureusement acclamé le Prince et la Princesse, dont l'entrée a été saluée par une salve de vingt-un coups de canon.

Le soir à 8 heures et demie, les sociétés Philharmonique et Chorale ont donné à Leurs Altesses Sérénissimes une sérénade, à l'issue de laquelle les membres du bureau des deux sociétés ont eu l'honneur d'être reçus dans la galerie des Glaces par nos Augustes Souverains, qui ont daigné les

remercier et les féliciter de la bonne exécution des morceaux entendus.

Les présidents, MM. le Ch<sup>er</sup> de Loth et Félix Gindre, ont offert deux superbes bouquets à S. A. S. la Princesse, qui les a gracieusement acceptés.

La sérénade s'est terminée par la *Marche Nationale*, qui a été enlevée avec brio par la Société Philharmonique, et saluée par les vivats de la foule.

Les maisons étaient pavées et illuminées pour la plupart.

M. Gustave Saige, conservateur des archives du Palais de Son Altesse Sérénissime, vient d'être élu membre correspondant étranger à l'Académie royale des Sciences de Lisbonne dans la section des Sciences Morales et Politiques et des Belles Lettres.

Les journaux ont rapporté que dans les derniers jours du mois de décembre 1890, un assassinat avait été commis sur la personne du docteur Lindeman, dans la grotte de Caldedoli, près de San Remo.

A la suite d'une information, le Juge d'Instruction de cette ville avait décerné un mandat d'arrêt contre deux individus inculpés du crime, réfugiés sur le territoire de Monaco, où le service de la sûreté procéda à leur arrestation.

Sur une demande d'extradition émanant du Gouvernement italien, le Gouvernement Princier vient de les faire transférer en Italie.

Madame Verhoeven a fait remettre à la Baronne de Farincourt 500 francs pour les pauvres de la Principauté.

Notre port a été, ces jours derniers, très fréquenté. A signaler les yachts de plaisance ci-après :

*Blue-Rock*, anglais, à voiles, à M. J. Sutcliffe, 10 hommes d'équipage, capitaine Jones, 2 passagers, 50 tonneaux, venant de Gibraltar ;

*Energy*, vapeur anglais, à M. Popham, 12 hommes d'équipage, capitaine Mercès, 4 passagers, 108 tonneaux, venant de Cannes ;

*L'Eider*, vapeur français, à M. Lebaudy, 7 hommes d'équipage, capitaine Le Bloch, 2 passagers, venant de Nice ;

*L'Eros*, vapeur français, à M. le baron Arthur de Rothschild, venant de Nice ;

*Sereda*, vapeur américain, à M. Gordon Bennett ;

*La Lyre*, vapeur français, à M. Labadie, 5 tonneaux, venant de Cannes ;

*Marchesa* (ancienne *Queen Marfisa*), venant de Gènes ;

*Mira*, vapeur anglais, à M. le colonel Loyd, 18 hommes d'équipage, capitaine Redman, 4 passagers, 131 tonneaux, venant de Nice.

D'après les notes de l'Observatoire du Vatican, nous aurons, en 1891, deux éclipses de soleil, deux éclipses de lune et un passage de la planète Mercure devant le soleil ; ces phénomènes célestes seront visibles aux époques suivantes : dès le lever du soleil du 10 mai, on remarquera Mercure placé

devant le soleil comme un point noir ; il marchera de l'Orient à l'Occident, et sortira de l'orbite du soleil à 5 h. 39.

Le 23 mai aura lieu la première éclipse totale de lune.

Le 6 juin, éclipse annulaire du soleil.

Pendant la nuit du 15 novembre, éclipse totale de la lune.

Le 1<sup>er</sup> décembre, éclipse partielle du soleil.

La Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. délivre maintenant aux gares de Monaco et de Monte Carlo des billets d'aller et retour valables pendant 10 jours pour les stations italiennes de Bordighera et San Remo.

La représentation théâtrale de samedi dernier a eu lieu devant une salle comble. M<sup>lle</sup> Perretti s'est acquittée avec la meilleure volonté du rôle de Madame Favart, on doit lui en savoir gré, car ses moyens sont parfois insuffisants et le personnage est bien difficile à interpréter. D'autre part, il faut le reconnaître, les rôles n'étaient pas entièrement sus, ce qui devait évidemment jeter un grand embarras dans l'ensemble. Quant à M<sup>lle</sup> Leclerc, tout à fait maîtresse de son sujet, elle a été charmante d'un bout à l'autre. M. Nigri est bien dans le rôle de Favart ; M. Poudrier a prêté ses qualités comiques à celui de Pontsablé. Nous ne lui reprochons qu'un peu d'exagération. Ce vieux marquis amoureux doit certainement prêter à rire, mais il ne faut pas qu'il soit bouffon.

Les autres rôles sont convenablement tenus.

M. Bias vient d'obtenir le privilège théâtral pour la saison prochaine. Félicitons l'administration de la Société des Bains de cette décision qui permettra à M. Bias de faire mieux encore que cette année. Il aura, en effet, plus de temps devant lui pour engager ses artistes et pourra former une troupe plus homogène. Les résultats que l'habile impresario a obtenus déjà, dans des conditions si difficiles, nous permettent d'assurer un succès complet pour 1892.

**TIR AUX PIGEONS DE MONACO****CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES**  
(TROISIÈME SÉRIE)

Vendredi 27 février 1891

Le *Prix de la Turbie* a été gagné par M. le comte de Trauttmansdorff ; la seconde place a été partagée entre MM. Moncorgé et de Lafont.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Kennedy, lord Carnarvon et Heygate.

Lundi 2 mars

Le *Prix du Mont-Agel* a été partagé entre MM. Jacob et Galfon ; la troisième place a été partagée entre MM. Téviot et L. Poizat.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. le comte Bombelles, Kennedy, Moncorgé et le comte de Trauttmansdorff.

SOCIÉTÉ DES RÉGATES DE MONACO

RÉGATES INTERNATIONALES

Première journée, Lundi 30 Mars 1891, à 11 heures

LA VOILE

PREMIÈRE SÉRIE

PRIX DE S. A. S. LE PRINCE ALBERT I<sup>er</sup>

Yachts au-dessus de 20 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, 1,500 francs offerts par S. A. S. le Prince Albert I<sup>er</sup> et une médaille en vermeil offerte par le Yacht-Club de France.

2<sup>e</sup> prix, 1,000 francs offert par la Société des Régates de Monaco et une médaille en argent offerte par le Yacht-Club de France.

3<sup>e</sup> prix, 400 francs offerts par la Société des Régates de Monaco et une médaille en bronze offerte par le Yacht-Club de France.

DEUXIÈME SÉRIE

PRIX DE S. A. S. LE PRINCE HÉRÉDITAIRE

Yachts au-dessus de 10 tonneaux et n'excédant pas 20 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, 1,000 francs offerts par la Société des Régates de Monaco et une médaille en vermeil offerte par le Regio Yacht-Club Italiano.

2<sup>e</sup> prix, 500 francs offerts par la Société des Régates de Monaco et une médaille en argent offerte par le Regio Yacht-Club Italiano.

3<sup>e</sup> prix, 300 francs et une médaille en bronze offerts par la Société des Régates de Monaco.

TROISIÈME SÉRIE

PRIX DE MONACO

Yachts au-dessus de 5 tonneaux et n'excédant pas 10 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, 700 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en vermeil offerte par la Société des Régates de Monaco.

2<sup>e</sup> prix, 400 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en argent offerte par la Société des Régates de Monaco.

3<sup>e</sup> prix, 300 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en bronze offerte par la Société des Régates de Monaco.

QUATRIÈME SÉRIE

PRIX DE MONTE CARLO

Yachts au-dessus de 3 tonneaux et n'excédant pas 5 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, 400 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en vermeil offerte par la Société des Régates de Monaco.

2<sup>e</sup> prix, 300 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en argent offerte par la Société des Régates de Monaco.

3<sup>e</sup> prix, 200 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en bronze offerte par la Société des Régates de Monaco.

CINQUIÈME SÉRIE

PRIX D'HERCULE

Yachts au-dessus de 2 tonneaux et n'excédant pas 3 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, 300 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en vermeil offerte par la Société des Régates de Monaco.

2<sup>e</sup> prix, 200 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en argent offerte par la Société des Régates de Monaco.

3<sup>e</sup> prix, 100 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en bronze offerte par la Société des Régates de Monaco.

SIXIÈME SÉRIE

PRIX DE LA COSTA

Yachts de 1 tonneau et demi et n'excédant pas 2 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, 250 francs offerts par la Colonie Française et une médaille en vermeil offerte par la Société des Régates de Monaco.

2<sup>e</sup> prix, 175 francs offerts par la Colonie Française et une médaille en argent offerte par la Société des Régates de Monaco.

3<sup>e</sup> prix, 100 francs offerts par la Colonie Française et une médaille en bronze offerte par la Société des Régates de Monaco.

SEPTIÈME SÉRIE

PRIX DE LA CONDAMINE

Yachts au-dessous de 1 tonneau et demi

1<sup>er</sup> prix, 200 francs offerts par la Colonie Anglaise et une médaille en vermeil offerte par la Société des Régates de Monaco.

2<sup>e</sup> prix, 150 francs offerts par la Colonie Anglaise et une médaille en argent offerte par la Société des Régates de Monaco.

3<sup>e</sup> prix, 100 francs offerts par la Colonie Anglaise et une médaille en bronze offerte par la Société des Régates de Monaco.

HUITIÈME SÉRIE

PRIX DES MOULINS

Embarcations de plaisance, voile à tiers (Saint-Pierre) liberté de focs (5,50 maximum)

1<sup>er</sup> prix, 100 francs offerts par la Colonie Italienne et une médaille en argent offerte par la Société des Régates de Monaco.

2<sup>e</sup> prix, 75 francs offerts par la Colonie Italienne et une médaille en bronze offerte par la Société des Régates de Monaco.

3<sup>e</sup> prix, 50 francs offerts par la Colonie Italienne et une médaille en bronze offerte par la Société des Régates de Monaco.

4<sup>e</sup> prix, 30 francs offerts par la Colonie Italienne.

L'AVIRON

VOILES DE YACHTS

4 rameurs de pointe, 1 barreur

1<sup>er</sup> prix, 100 fr. offerts par la Société des Bains de Mer.

2<sup>e</sup> prix, 50 fr. id. id.

BATEAUX ARMÉS EN PÊCHE

6 rameurs de pointe, 1 barreur

1<sup>er</sup> prix, 100 francs offerts par la Société des Régates de Monaco.

2<sup>e</sup> prix, 50 francs offerts par la Société des Régates de Monaco.

3<sup>e</sup> prix, 30 francs offerts par la Société des Régates de Monaco.

4 rameurs de pointe, 1 barreur

1<sup>er</sup> prix, 70 francs offerts par la Société des Régates de Monaco.

2<sup>e</sup> prix, 40 francs offerts par la Société des Régates de Monaco.

3<sup>e</sup> prix, 20 francs offerts par la Société des Régates de Monaco.

EMBARCATIONS DE PLAISANCE

4 rameurs de pointe, 1 barreur

1<sup>er</sup> prix, 50 fr. offerts par la Société des Bains de Mer.

2<sup>e</sup> prix, 30 fr. id. id.

3<sup>e</sup> prix, 20 fr. id. id.

EMBARCATIONS DE COMMERCE (chaloupes)

4 rameurs de pointe, 1 barreur

1<sup>er</sup> prix, 40 francs offerts par la Société des Régates de Monaco.

2<sup>e</sup> prix, 30 francs offerts par la Société des Régates de Monaco.

YOUVOUS (mousses)

1 rameur

1<sup>er</sup> prix, 20 francs offerts par la Société des Régates de Monaco.

2<sup>e</sup> prix, 10 francs offerts par la Société des Régates de Monaco.

BATEAUX PLATS (mousses)

1 rameur

Prix unique, 15 francs offerts par la Société des Régates de Monaco.

Deuxième journée, Mercredi 1<sup>er</sup> Avril, à 9 heures  
COURSE CROISIÈRE DE MONACO A NICE

Ouverte aux Yachts ayant pris part aux courses de la première journée

PREMIÈRE SÉRIE

Yachts au-dessus de 10 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, un plateau d'argent offert par le Yacht-Club de France et une médaille en vermeil offerte par la Société des Régates de Monaco.

2<sup>e</sup> prix, un compas offert par le Yacht-Club de France et une médaille en argent offerte par la Société des Régates de Monaco.

DEUXIÈME SÉRIE

Yachts n'excédant pas 10 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, une jumelle offerte par le Yacht-Club de France et une médaille en vermeil offerte par la Société des Régates de Monaco.

2<sup>e</sup> prix, une médaille argent offerte par la Société des Régates de Monaco.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Marseille.** — Sept ouvriers chaudronniers ont failli trouver la mort, à la raffinerie Saint-Charles. Ils réparaient le générateur placé au-dessous de la chaufferie, quand un des tuyaux qui alimentent la chaudière vint à crever, inondant de jets de vapeur brûlante la pièce basse et étroite où les malheureux se trouvaient enfermés.

Brûlés par les jets bouillants, à demi-asphyxiés, ils appelaient au secours, sans pouvoir se faire entendre. C'était la mort à bref délai, quand l'un deux, nommé Gonsère, eut l'idée d'enfoncer d'un coup de tête une planche du plafond. Il se hissa par l'ouverture et réussit enfin à retirer l'un après l'autre ses camarades, presque tous assez grièvement blessés.

— Un commencement d'incendie s'est déclaré lundi, dans les caves de l'asile des aliénés où les provisions de lignite, de paille et de bois à brûler sont agglomérées.

Le directeur a aussitôt fait transférer les pensionnaires de la cinquième division la plus rapprochée du sinistre, et le feu, vigoureusement attaqué, a pu être maîtrisé en quelques heures.

L'un des employés de la maison, M. Gilles s'est particulièrement signalé par un acte de courage et de dévouement.

Deux barils de poudre à mine, affectée à certains travaux en cours d'exécution dans l'enceinte de la propriété, avaient été entreposés, samedi dernier, dans la cave atteinte par le feu. M. Gilles est entré deux fois, au péril de sa vie, dans le foyer de l'incendie et en a retiré les deux barils de poudre dont la présence en cet endroit constituait un grave danger.

**Toulon.** — L'escadre d'évolution de la Méditerranée occidentale et du levant, placée sous le commandement de M. le vice-amiral Duperré, est arrivée sur notre rade aujourd'hui, venant du Golfe-Juan.

**Cannes.** — M. Touhay, nommé vice-consul des Etats-Unis, à Cannes, est venu prendre possession de son poste. Il est descendu à la villa Haute-Rive, propriété de son prédécesseur.

**Cagnes.** — Un épouvantable accident s'est produit mardi dernier à Cagnes. Voici dans quelles circonstances :

Dans l'après-midi, le nommé Lombard, natif de Vence, douanier au Cros, se rendait, pour les exigences de son service, au poste du Loubit : il suivait tranquillement la voie du chemin de fer pour arriver plus tôt à destination.

A environ deux kilomètres de la gare de Cagnes, il voit un train venant d'Antibes ; il cherche à se garer ; mais au même moment arrivait le train express parti de Nice à midi 39.

Le malheureux Lombard fut pris en écharpe et projeté sur un des côtés de la voie, où il se fendit la tête.

Le docteur Curel, prévenu en toute hâte, s'est rendu aussitôt sur les lieux où il n'a pu que constater la mort de cet infortuné et ordonner la levée du corps.

Le défunt n'avait plus que cinq mois pour être admis à la retraite ; il laisse une veuve et trois enfants dont l'aîné n'a que treize ans.

**Nice.** — M. Roure, ancien député des Alpes-Maritimes et maire de Grasse, est nommé juge à Nice.

CAUSERIE

A propos d'un centenaire — La fabrication des enveloppes  
Les diverses opérations

Un nouveau jubilé en Angleterre !

C'était il y a deux ans le jubilé de la reine, six mois après, le jubilé des timbres-poste, voici maintenant cette année, le jubilé des enveloppes de lettres. Nos voisins d'Outre-Manche s'apprentent en effet à célébrer le cinquantenaire de la machine qui leur assura pendant longtemps le monopole exclusif de la fabrication des enveloppes.

Il nous a paru curieux de rechercher à ce propos quelle avait été la genèse de ces petits sachets de papier que Musset appelait des « boîtes à secrets ».

Avant la seconde moitié de ce siècle, nos grands-pères se contentaient, lorsqu'ils voulaient expédier une lettre, de la soigneusement plier et de la sceller à l'aide de cire ou de pains à cacheter. Mais il arrivait souvent qu'en ouvrant la lettre on la déchirât aussi.

Un Anglais eut l'idée de généraliser l'usage des enveloppes, réservées — en raison du prix relativement élevé — aux personnes seules qui voulaient faire cette dépense pour leur correspondance. C'est Edwin Hill qui a imaginé la première machine, ou les premières machines — car il en fallut plusieurs — à fabriquer les enveloppes de lettres.

Plus tard, Rémond, de Birmingham, et après lui La Rue ont perfectionné le système, si bien qu'aujourd'hui on arrive à fabriquer 30,000 enveloppes par journée de dix heures de travail.

La production des enveloppes a donc acquis une importance d'autant plus grande que le prix en est plus minime.

Cette fabrication comprend : le découpage, le pliage, le gommage et le comptage.

La première opération se fait à l'aide d'emporte-pièce à couteaux spéciaux qui donne au papier la forme et la dimension que l'on désire. Quand la feuille de papier est coupée, il s'agit de la transporter sur la partie de la machine qui doit la plier. Or, on sait combien il est difficile de saisir, de transporter et de disposer une feuille de papier en moins d'un quart de seconde, et avec la certitude de ne pas la froisser.

Cette opération de la préhension, du transport et de la

pose de la feuille est opérée d'une manière toute particulière : la pibe du papier découpé vient se poser sur un tuyau méplat, en forme de fourche à deux branches percée d'une multitude de trous à sa partie inférieure. Le manche de la fourche est un tuyau en communication avec un soufflet qui fait le vide et force ainsi la première feuille à adhérer à ce tuyau qui la soulève, la transporte presque tendue à la place qu'elle doit occuper, avec la célérité et la rectitude des mouvements que possèdent les pièces métalliques de la machine.

Quand la feuille est ainsi placée, elle descend dans une boîte rectangulaire, à l'aide d'un bouchon de même forme que la boîte. Le milieu de l'enveloppe reste donc horizontal et les quatre lèvres sont forcées de se redresser à angle droit. Le bouchon remonte ensuite en laissant l'enveloppe dans le moule carré ; les quatre lèvres s'inclinent aussitôt légèrement en forme de pyramide et le bouchon redescend pour aplatir et comprimer l'enveloppe contre le fond de la boîte.

Mais, dira-t-on, comment se fait-il que le bouchon remonté, des coins de l'enveloppe se replient légèrement ?

Les lèvres se replient grâce à l'air atmosphérique qui, déjà, d'une part, par la dépression du soufflet a permis d'enlever et de transporter la feuille et, d'autre part, la fait abandonner par une insufflation, alors qu'elle était à destination.

Cette nouvelle insufflation, qui sert à incliner des quatre côtés l'enveloppe, pénètre au moment opportun à travers des fentes placées sur chacun des quatre côtés, à une faible distance au-dessus du pli ou cassure.

Mais comment se produit le gommage ?

Au moment où l'appareil pneumatique présente la feuille au-dessus du moule, et pendant que celle-ci est encore en place, les extrémités des deux grands côtés de l'enveloppe sont simultanément touchées en dessous l'une, par une petite éponge constamment imbibée de gomme, et l'autre par un timbre sec ou humide, qui dépose la marque que doit porter l'enveloppe, en sorte que, après l'opération du pliage, l'enveloppe est complètement terminée.

Quand le pliage est fait, le fond de la boîte fait bascule et laisse tomber les enveloppes dans un couloir incliné qui les conduit dans une boîte verticale, où elles s'empilent les unes sur les autres, et où un refouloir ou piston vient les comprimer pour les empêcher de se gonfler après le pliage.

Il ne reste plus, à ce moment, que l'opération du comptage qui se fait grâce d'abord à un numérateur dont la petite machine est munie et qui sépare les enveloppes par paquets de vingt-cinq, et ensuite un petit soufflet qui agit constamment sur le bord des feuilles empilées, pour les détacher facilement lors de la prise.

On voit combien la fabrication des enveloppes de lettres est simplifiée, tandis qu'il y a quelques années encore on se servait d'une machine spéciale pour chacune des opérations, et, en outre, il fallait une ou deux ouvrières pour chaque appareil.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Décidément, ce ne sera que vers Pâques que le mouvement mondain aura quelque éclat à Paris. On ne paraît pas disposé à reprendre, avant quelques semaines, les grandes réceptions, et nous n'avons guère, pour alimenter la chronique, que des réunions intimes, fort intéressantes, d'ailleurs, et pour lesquelles le goût devient de plus en plus vif. Ceci vient peut-être de la réaction qui commence à se produire contre les bals, qui commencent à minuit pour ne finir qu'à sept heures du matin. Les mères de famille et les gens occupés mènent une campagne en règle contre ces fêtes si dangereuses pour la santé. M<sup>me</sup> Charles Porgès, dans les invitations qu'elle a lancées pour son bal du 7 mars, a inscrit cette mention : « de 9 à 2 heures ». C'est là une fort bonne intention ; mais quel est l'homme du monde qui arrive à 9 heures, maintenant qu'il est mode de dîner à 8 heures et demie ? Quand reverrons-nous le cotillon à minuit et le souper à une heure du matin ?

Les diners d'une vingtaine de couverts et même d'une quarantaine d'invités, divisés alors en plusieurs petites tables, sont très nombreux. M<sup>me</sup> Edouard Dollfus a donné un de ces diners dans son magnifique hôtel de la rue de Presbourg, si remarquable par son double esca-

lier monumental et par la serre du rez-de-chaussée. Après le dîner, un orchestre de tziganes a joué dans la galerie, M. Louis Royer a dit d'amusants monologues, M<sup>lle</sup> de la Peyrière a récité des poésies, et, tous deux, ils ont interprété, avec une verve étincelante, la fameuse scène de *Démocrite*.

Très beau dîner chez M. et M<sup>me</sup> Paul Sipièrre, dans leur somptueux hôtel de la rue de Moncy. Après le dîner, le jeune harpiste Joseph Durand s'est fait très applaudir.

Dîner, suivi de musique, chez M<sup>me</sup> Georges Glandaz et chez la marquise de Forget, où M. Royer et M<sup>me</sup> de Laurière ont dit des monologues et où M. Le Lubez a chanté la romance de *Lalla Roukh* et la sérénade du *Roi d'Ys*.

Dîner littéraire chez la vicomtesse de Janzé ; M. Manuel a lu deux intéressants fragments d'un livre de la maîtresse de la maison qui va paraître prochainement.

La musique n'a jamais été aussi à la mode.

Très jolie matinée chez la baronne Scotti. Accompagnée par un orchestre de tziganes, elle a chanté des mélodies hongroises qui ont eu un succès d'enthousiasme. M<sup>lle</sup> d'AJac s'est fait applaudir dans le grand air d'*Hérodiade* et M. Giro a dit, comme il sait le dire, des chants espagnols.

Chez la baronne de la Tombelle, son fils, qui est un pianiste et un compositeur distingué, a exécuté, avec un brio incomparable, sa composition ; on a également applaudi une excellente cantatrice, M<sup>lle</sup> Caroline Brun, et deux amateurs de mérite, MM. Bataille et Heude.

Chez M<sup>me</sup> Geuler, le maître de la maison a fait exécuter plusieurs de ses œuvres et on a joué une amusante pantomime.

A la matinée hebdomadaire de la duchesse de Bellune, on a applaudi des monologues du vicomte de la Grandmaison, de M. Royer et de M<sup>lle</sup> Cornet, des poésies de Jean Rameau, et on a joué une spirituelle comédie de M. de Courcy, *Une conversation*.

Chez M<sup>me</sup> Maugis, on a joué une comédie de M. Recofort, le *Gant de Marcol*, très bien interprétée par la baronne Davène, fille de la maîtresse de la maison, et par M. de Cisterne.

Chez M. Arnous, député de la Charente, on a entendu MM. Dumény et Mazalbert, M<sup>lles</sup> Lépine, Antonia Laurent et Dulac. La soirée s'est terminée par un cotillon.

On a dansé chez la vicomtesse de la Peña. Il y a eu raout chez le marquis et la marquise de Lévis.

On a joué le *Chevalier Trumeau*, de Pailleron, chez M. Naudin ; M<sup>lle</sup> Legat et Marmier, du Conservatoire, y ont eu un grand succès. On a beaucoup applaudi également le violoniste Herweg, le chanteur humoriste Gilbert, M. Bréban, du *Chat noir*, et M<sup>lle</sup> Holda, de l'*Eldorado*.

La vicomtesse Alix de Janzé recevra tous les jeudis soir, par séries, dans son artistique hôtel de la rue de Marignan. On fera des lectures d'œuvres inédites et on dira des vers.

Lundi 2 mars, bal chez M<sup>me</sup> de Koenigswarter, dans son hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne.

Le vendredi 6 mars, soirée musicale chez M<sup>me</sup> Zieger (l'Alboni), dans son hôtel du Cours-la-Reine.

Le lendemain 7, bal chez M<sup>me</sup> Charles Porgès.

Carnet matrimonial de la semaine.

On a célébré, en l'église Notre-Dame de Lorette, le mariage de M. Du Mesnil, secrétaire particulier du ministre de l'agriculture, avec M<sup>lle</sup> Pfeiffer. Les témoins du marié étaient le Ministre de l'Agriculture, M. Develle, et le préfet du Rhône, M. Cambon ; ceux de la mariée, MM. Antonin Mercier, le grand sculpteur, et M. Guiraud, de l'Académie des Beaux-Arts.

M. Jean Plichon, député du Nord, est fiancé à M<sup>lle</sup> Jane Leduc.

M. Claude Léouzac-le-Duc, avocat à la cour de Paris, ancien député de la Haute-Vienne, épousera prochainement M<sup>lle</sup> Riesener.

On annonce le prochain mariage de M. Auguste Véron, fils de l'amiral-sénateur, avec M<sup>lle</sup> Aubaret, de Poitiers, et celui de M. le comte Jean de Berteux avec M<sup>lle</sup> de Juriewicz.

Deux pièces nouvelles à signaler.

Au théâtre du Palais-Royal, les *Joies de la paternité*, vaudeville amusant de MM. Bisson et Varte Ricouard, très bien interprété par MM. Saint-Germain et Daubray et par M<sup>mes</sup> Mathilde et Lavigne.

Au théâtre du Vaudeville, *Liliane*, comédie assez incohérente de MM. F. Champsaur et L. Lacour, a été très bien défendue par les interprètes, MM. Cauré, Dieu-

donné, Romain, M<sup>lle</sup> Léonide Leblanc et surtout par M<sup>lle</sup> Brandès, dont le succès très grand maintiendra la pièce sur l'affiche.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Henri-Joseph de Borniol, décédé à Paris, à l'âge de 53 ans.

M. de Borniol dirigeait l'entreprise générale des funérailles, dont le siège est à Paris, 70, rue des Saints-Pères. C'est lui qui vint à Monaco organiser les cérémonies funèbres de la translation des cendres de S. A. S. le Prince Charles III, en septembre 1889.

DANGEAU.

## VARIÉTÉS

### Le temple de Delphes

On a dit, ces jours derniers, que la France avait promis son concours financier à l'entreprise des fouilles qui ont eu lieu à Delphes. Cette participation, sans autre profit pour notre grande voisine que la gloire de contribuer à une œuvre essentiellement artistique, fait le plus grand honneur à la France. La Grèce, en effet, se refuse à ce qu'aucune des merveilles artistiques qui feront partie des trouvailles, quittent son sol. C'est donc avec un désintéressement des plus louables, que la France prend part à ces travaux qui ont déjà amené de précieux résultats :

Delphes, qu'après des siècles et des siècles de sommeil nous allons faire de nouveau surgir des entrailles de la terre, fut sans contredit la ville la plus célèbre de la Grèce ancienne. Elle en était en quelque sorte la ville sainte par son temple qui comptait parmi les sept merveilles du monde. La réputation des oracles qu'y rendait la pythie, et celle des jeux sacrés que les Grecs réunis célébraient à des époques fixes dans son enceinte étaient universelles. On y venait faire des pèlerinages, on y envoyait des présents non seulement de toute la Grèce, mais aussi de tous les points du globe.

Les Marseillais y avaient consacré une grande statue en bronze en souvenir des avantages remportés par eux sur les Carthaginois, et Rome, à sa naissance, y envoya à plusieurs reprises des présents et des ambassades.

Les peuples et les rois qui recevaient de l'oracle des réponses favorables, ceux qui remportaient des victoires ou qui étaient délivrés des malheurs qui les menaçaient, élevaient à Delphes des monuments en témoignage de leur reconnaissance. Les vainqueurs couronnés dans les jeux publics, les citoyens illustrés par leurs talents ou par leurs services obtenaient l'honneur d'y avoir leur statue, de sorte que c'est tout un peuple de héros en marbre ou en bronze que les feuilles de Delphes doivent ramener à la lumière.

Dans cette ville unique, tout ce qui rappelait les événements remarquables de l'histoire se trouvait rassemblé. Delphes, placée sous l'invocation d'Apollon, servait aussi de dépôt pour des trésors appartenant à diverses villes qui les mettaient ainsi sous la protection du dieu ; mais toutes ces richesses étaient éclipsées par celles que Gygès et Crésus, tous deux rois de Lydie, avaient données à Delphes, Crésus, notamment, en témoignage de sa satisfaction pour une réponse favorable de l'oracle, donna à la ville 117 demi-plinthes d'or épaisses d'une palme, deux grands cratères d'or et d'argent, une statue d'or et en outre une quantité d'aiguères, de lingots et de colliers. Cette offrande représentait une valeur de quarante millions de francs.

Le temple de Delphes avait naturellement sa légende et on lui prêtait une origine fabuleuse. Il fut plusieurs fois détruit et reconstruit. Le premier fut d'abord construit de branches de laurier entrelacées, un second fut formé avec de la cire et des plumes d'oiseaux ; Vulcain, selon la tradition, construisit le troisième en airain ; le quatrième, en pierre, fut détruit par le feu, enfin le dernier fut élevé au moyen d'une souscription à laquelle participèrent toutes les villes de la Grèce.

Au rapport de Pausanias, ce temple consacré à Apollon et qui occupait un vaste espace formait comme le centre d'un cercle auquel venaient aboutir, comme des rayons, les plus belles rues de la ville.

Près du temple étaient l'ouverture prophétique et le trépied sur lequel la pythie rendait ses oracles.

Ceux-ci, comme tous les oracles qui se respectent, présentaient toujours un double sens que le consultant pouvait interpréter de la façon qui lui plaisait le plus. Les anciens n'étaient guère difficiles sur ce chapitre, témoin l'aventure d'Alexandre le Conquérant.

Les oracles étaient avant tout affaire de spéculation. On avait imaginé des jours favorables ou néfastes et la pythie refusant de monter sur son trépied le héros macédonien l'y porta de force. « O, mon fils, rien ne peut te résister », s'écria alors celle-ci, à bout de résistance. Et Alexandre de se déclarer satisfait et de proclamer partout que la prêtresse l'avait déclaré invincible.

La mise en scène de ces arrêts du destin était assez curieuse. La pythie se plaçait sur un trépied auprès d'une ouverture pratiquée dans la terre et de laquelle sortaient des vapeurs qui communiquaient à la prêtresse

une fureur prophétique. En réalité, ces vapeurs exerçaient sur elle un effet irrésistible et dont les suites étaient si douloureuses qu'elle redoutait le moment de s'y soumettre.

De quelle nature pouvaient être ces émanations, on l'ignore, mais l'agitation qu'elles communiquaient à la pythonisse n'était pas feinte, sous l'influence de cette excitation, les cheveux en désordre, l'écume à la bouche, elle prononçait des paroles vagues et incohérentes que les prêtres traduisaient à leur façon et qui étaient les réponses de l'oracle. La pythie descendait ensuite du trépied, brisée et à moitié mourante. Elle ne se livrait pas d'ailleurs impunément à ce jeu, car elle payait bientôt de sa vie l'honneur d'avoir servi d'interprète à Apollon.

Aujourd'hui, sur l'emplacement de la ville éblouissante s'élève le refuge moderne de Kastri qui a emprunté en partie à sa glorieuse ancêtre les matériaux de sa construction. Dans les murs des maisons du village bâti au milieu d'une sorte de fondrière ou d'excavation naturelle entourée de précipices où s'élevait jadis le temple d'Apollon, on retrouve à chaque pas des débris encastrés provenant de l'ancienne Delphes. Le temple d'ailleurs fut plusieurs fois dévasté, car les trésors de Delphes allumaient bien des convoitises, et dans les fouilles que l'on va entreprendre, il est douteux que l'on retrouve beaucoup de ces richesses dont l'histoire nous a fourni complaisamment les détails.

Ce que l'on trouvera, c'est ce qui aura échappé aux divers pillages des Eubiens, des Argiens, des Dryopes, des Phlégiens, des Criniens, des Phocéens, des Gaulois, qui par deux fois l'envahirent, et même des Romains, car dans une visite qu'il fit à Delphes, Néron ayant trouvé à sa convenance cinq cents belles statues d'hommes et de dieux, les fit enlever et transporter à Rome. Ce qu'il en reste cependant au dire des archéologues vaut encore la peine d'être exhumé.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

PRÉDICATION DU CARÊME

A LA CATHÉDRALE

Prédicateur de la Station, le R. P. HENRI, des Frères Prêcheurs

Mercredi et vendredi, à 4 heures du soir, Sermon et Salut.

Dimanche, 3 heures de l'après-midi, Vêpres, Sermon et Salut.

A L'ÉGLISE SAINT-CHARLES, à Monte Carlo

Prédicateur de la Station, le R. P. ANTOINE, Récollet

Mardi, à 4 heures de l'après-midi, Sermon et Salut.  
Vendredi, à 7 h. 1/4 du soir, Chemin de la Croix et Salut.

Dimanche, à 3 heures 1/2 de l'après-midi, Vêpres, Sermon et Salut.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur ALEXANDRE MOLLIER sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de *vingt jours*, à partir d'aujourd'hui, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

La vérification des créances aura lieu le quatre avril prochain, à dix heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, contradictoirement entre les créanciers et le Syndic.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

Etude de M<sup>e</sup> BERTRAND, huissier à Monaco  
3, place Saint-Nicolas

VENTE SUR SAISIE

Le samedi sept mars prochain, à neuf heures du matin, sur la place d'Armes, à la Condamine, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une voiture dite « panier » à quatre roues, siège sur le devant et de deux chevaux bais avec harnais.

Au comptant, et 5% en sus pour frais d'enchères.  
Monaco, le 27 février 1891.

L'Huissier : BERTRAND.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 23 février au 1<sup>er</sup> Mars 1891

NICE,	yacht à vapeur, <i>Eros</i> , fr., c. Briant, passagers.	id.
ID.	id. <i>Eider</i> , fr., c. Lebloch,	id.
ID.	vapeur <i>Commerce</i> , fr., c. Petit,	id.
ID.	vap. <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Lambert,	id.
CANNES,	yacht à vap. <i>Lyre</i> , fr., c. Daver,	id.
ID.	id. <i>Griffin</i> , ang., c. Dallimorl,	id.
ID.	id. <i>Energy</i> , ang., c. Mercès,	id.
GIBRALTAR,	yacht à voiles, <i>Blue-Roch</i> , ang., c. Jones,	id.
SAINT-TROPEZ,	b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion,	sable.
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Marceau</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr., c. Conte,	id.
NICE.	yacht à vap. <i>Séréda</i> , amér., c. Bennett, passag.	

Départs du 23 février au 1<sup>er</sup> Mars

NICE,	vap., <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Lambert,	passagers.
ID.	vap. <i>Commerce</i> , fr., c. Petit,	id.
ID.	yacht à vap., <i>Eider</i> , fr., c. Lebloch,	id.
MENTON,	id. <i>Lyre</i> , fr., c. Daver,	id.
NICE,	id. <i>Griffin</i> , ang., c. Dallimorl,	id.
ID.	id. <i>Energy</i> , ang., c. Mercès,	id.
ID.	yacht à voiles <i>Blue-Roch</i> , ang., c. Jones,	id.
SAINT-TROPEZ,	b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion,	sur lest.
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Marceau</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr., c. Conte,	id.
PORT-MAURICE,	br.-goëll., <i>Isabella</i> , it., c. Francesco,	id.
NICE,	yacht à vap. <i>Séréda</i> , amér., c. Bennett, passag.	

CERCLE DES ÉTRANGERS DE MONACO

1890-1891

TIR AUX PIGEONS

CONCOURS DE LA TROISIÈME SÉRIE

Mercredi 4 mars.	— Poules	
Vendredi 6	— Prix de Beaulieu (Handicap)	500 fr.
Lundi 9	— Prix de Menton	500 fr.
Mercredi 11	— Poules	
Vendredi 13	— Prix de la Condamine	500 fr.
Lundi 16	— Prix des Alpes-Maritimes	500 fr.
Mercredi 18	— Poules	
Vendredi 20	— Prix de Villefranche	500 fr.
Lundi 23	— Prix du Cap Saint-Jean	500 fr.
Mercredi 25	— Prix de Clôture, un objet d'art et 500 fr.	

DEUXIÈME CONCOURS DE TIR AU PISTOLET ET AU FUSIL DE CHASSE  
du 2 Février au 25 Mars

SALLE D'ESCRIME

S'adresser, pour toute demande de renseignements à M. A. BLONDIN, au Secrétariat des Tirs, à Monte Carlo

SALLE DES CONCERTS DU CASINO

Les Concerts ont lieu tous les jours de 2 h. 1/2 à 4 h. et de 8 h. 1/2 à 10 h. du soir  
Le jeudi est réservé aux Concerts Classiques de musique ancienne et moderne

Jeudi 5 Mars

A L'OCCASION DE LA MI-CARÊME  
le Concert Classique n'aura pas lieu

Jeudi 12 Mars, à 2 h. 1/2 de l'après-midi

14<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE  
Sous la direction de M. ARTHUR STECK

L'Administration donne avis qu'il ne lui est pas possible de faire réserver des places aux Concerts classiques.

CONCERTS INTERNATIONAUX

Dimanche 8 Mars, à 2 h. 1/2

7<sup>e</sup> Concert : OEUVRÉS RUSSES ET SCANDINAVES

Le concert de 2 heures et demie est supprimé le mercredi et le vendredi, pour cause de répétitions, pendant la durée de la saison théâtrale.

Samedi 7 et Mardi 10 Mars

LE BARBIER DE SÉVILLE

Terrasse du Casino - BÉBÉ-THÉÂTRE - Directeur : ANTONIN  
Représentations : Mardi, Jeudi, Vendredi, Dimanche, à 2 heures du soir

A CÉDER DE SUITE

dans de bonnes conditions

CAFÉ INTERNATIONAL

A MONACO

S'adresser à M. Cioco, syndic de la faillite MOLLIER

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
POUR 1891

ARMITA ET C<sup>ie</sup>

AGENCE DE LOCATION

en face l'hôtel de Russie, à Monte Carlo

ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS

RÉGIE D'IMMEUBLES — RECOUVREMENT DE LOYERS  
ENGLISH SPOKEN

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS  
ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagon

DANS LES GARES DU DÉPARTEMENT

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

BAZAR

MAISON MODÈLE

V<sup>e</sup> DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie  
— Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

POUR BIEN DEJEUNER, DESCENDEZ

A LA RÉSERVE

Située sur la plage du Canton

A MONACO

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOUILLABAISSE RENOMMÉE, LANGOUSTES, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets de société ouverts la nuit

Imprimerie de Monaco — 1891

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Février-Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)								
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
24	773.5	772.3	771.2	770.8	770.4	9.6	13.3	13.4	12.2	11.5	54	S O léger, modéré	Beau	
25	69.5	68.2	67.3	66.8	66.9	10.5	12.6	14.3	13.5	12.3	46	S O	Beau.	
26	66.5	66.8	65.9	66.4	66.7	11.8	13.4	13.6	12.3	11.3	48	O léger, S E	Beau	
27	67.6	67.9	67.7	67.8	68.2	11.2	12.8	13.3	11.4	10.3	51	E, S E	Beau	
28	68.4	68.7	68.5	68.6	69.3	10.2	13.2	13.5	12.2	11.3	62	S O calme	Beau	
1	68.3	67.8	67.3	66.4	66.2	10.7	12.8	13.9	12.2	10.8	66	S O léger, E modéré	Beau, nuageux	
2	66.2	65.8	65.3	66.1	65.3	11.4	13.3	14.3	11.4	10.3	74	S O	Beau	
DATES		24	25	26	27	28	1	2						
TEMPÉRATURES		Maxima	13.5	14.3	13.8	13.4	14.3	14.3	14.3	14.2				
EXTRÊMES		Minima	7.2	7.5	7.5	7.4	8.3	8.3	8.3	7.8	Pluie tombée : 0 <sup>mm</sup>			